



COMMUNE D'ESCAUTPONT
Département du Nord
Arrondissement de
Valenciennes
Canton d'Anzin

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le

ID : 059-15902073-20250624-69_2025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19/06/2025

Date de convocation : 13.06.2025 Date de publication : 13.06.2025	L'an deux mille vingt-cinq ; le dix-neuf juin Les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Salle Jean Ferrat – Chemin du Fortin (Cf : arrêté municipal du 13 Juin 2025) sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Effectif du Conseil Municipal : 25 Quorum : 13 Présents : 16 Absents excusés : 7 Ont donné pouvoir : 5 Absents : 2 Ont pris part au vote : 16 Exprimés : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0 Secrétaire de séance : Michel RENARD 	PRÉSENTS : Raphaël KRUSZYNSKI ; M. Jean-Luc FRERE ; Mme Eveline LEGRAND ; M. Michel RENARD ; M. Patrick LATOUCHE ; Mme Christine PLUMECOCQ ; M. Benjamin LECLERCQ ; Mme Joëlle LEGRAND ; M. Jean-Claude LIETARD ; M. Jean-Luc BULENS ; M. Didier MARMIGNON ; Mme Corinne RIBEAUCOUP ; Mme Monique PASSET ; Mme Sylviane DEBOSZ ; M. Daniel HERLAUD ; Mme Sandrine PONCHANT ABSENTS EXCUSÉS Mme Catherine ROLY ; Mme Patricia DURIEUX ; Mme Virginie BERNUS ; Mme Corinne WISNIEWSKI ; M. Romuald CHANTREL ; M. Cédric LATOUCHE ; Mme Tiffanie SURIA. ONT DONNÉ POUVOIR : Mme Catherine ROLY donne pouvoir à Mme Joëlle LEGRAND ; Mme Patricia DURIEUX donne pouvoir à M. Michel RENARD ; Mme Corinne WISNIEWSKI donne pouvoir à M. Raphaël KRUSZYNSKI ; Mme Virginie BERNUS donne pouvoir à M. Benjamin LECLERCQ ; Mme Tiffanie SURIA donne pouvoir à M. Jean-Luc FRERE ABSENTS : M. Benamar TOUATI, Mme Aline LANGA.

DELIBERATION N°69-2025-DF-RK

Objet : Sollicitation de l'Aide de France Agrimer pour la distribution de produits frais et laitiers à l'école

Madame Catherine ROLY informe l'Assemblée que le programme « Fruits et légumes à l'école » et « Lait et produits laitiers à l'école », financé par l'Union Européenne et doté d'une enveloppe de 35 millions d'euros par an, soutient la distribution de fruits, légumes, lait et produits laitiers aux élèves du primaire et du secondaire dans les établissements scolaires sous contrat avec l'Education Nationale en métropole et en Outre-mer.

L'objectif de ce programme est d'éveiller le goût des enfants et des adolescents et de leur faire intégrer la notion de « bien manger » en stimulant leur curiosité et la découverte de produits qu'ils n'ont pas l'habitude de consommer, et d'améliorer leurs connaissances sur les produits et les filières agricoles et agroalimentaires.

Les produits éligibles (appellation d'origine AOC / AOP, indication géographique IGP, Label Rouge, agriculture biologique) sont proposés nature aux élèves, sans ajout de sucre, sel, matière grasse, édulcorants.

Les structures éligibles sont les autorités responsables de la restauration scolaire (collectivités territoriales, collèges, lycées). Elles organisent les distributions et effectuent une demande d'aide auprès de FranceAgriMer (Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer rattaché au ministère de l'Agriculture).

L'aide est calculée en fonction du nombre de distributions réalisées, de la portion moyenne distribuée par élève, du nombre total d'élèves bénéficiaires et d'un montant forfaitaire. Elle atteint en moyenne 28% du prix du produit.

Il est proposé au Conseil Municipal

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter l'aide de FranceAgriMer pour la distribution de produits frais dans les écoles maternelles de la commune et à signer tous les documents et conventions à venir et s'y rapportant.

Vote du Conseil Municipal : Adopté à l'Unanimité

Pour : 21 voix – Contre : 0 - Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Mr le Maire,

Raphaël KRUSZYNSKI

